

## **CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE ET PRESENTATION GENERALE DE TOUBA**

---

Dans cette 1<sup>ère</sup> partie, il s'agit d'étudier le cadre théorique du sujet dans ses principales dimensions ainsi que le cadre spatial global dans lequel il s'inscrit.

C'est ainsi que nous nous intéresserons au contexte et à la justification du sujet, à la méthodologie de recherche, aux hypothèses de travail et aux objectifs afin de mieux circonscrire notre thématique de recherche.

Aussi, nous nous préoccupons de la localisation géographique de la Communauté rurale de Touba Mosquée (CRTM), à son organisation administrative ainsi qu'à ses données physiques, humaines, foncières et économiques.

## CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

### 1- Contexte et justification

La problématique de la gestion des déchets solides et liquides est au cœur des préoccupations des Etats et des collectivités locales. C'est une question cruciale eu égard au visage hideux que donnent ces déchets à notre cadre de vie sans parler de leurs effets sur l'environnement et la santé des populations. La bonne prise en charge de cette question reste un souci de préservation de l'environnement et de santé publique.

Comme la plupart des collectivités locales du Sénégal, Touba connaît une crise de la gestion des déchets solides et liquides. Les manifestations les plus visibles de cette crise sont les dépotoirs sauvages, les enfouissements abusifs, les incinérations ainsi que l'utilisation des déchets comme matériaux de remblaiement des zones inondables.

Depuis son érection en collectivité locale en 1976, la CRTM n'a jamais bénéficié d'un cadre administratif et technique avec les ressources humaines, financières, logistiques et organisationnelles nécessaires en vue d'une meilleure gestion des DSM.

Depuis 2000, le Conseil Rural déploie des efforts dans le sens de collecter les ordures sur certains points jugés névralgiques comme la grande mosquée, les marchés et les gares routières. Chaque année, à la veille du grand *Magal*, de grandes opérations de nettoyage et d'enlèvement des ordures sont menées avec l'appui de l'Etat et des regroupements professionnels de la ville. Toutes ces opérations restent ponctuelles et sont loin de constituer une véritable solution à la question lancinante de la gestion des déchets.

Du point de vue de son poids démographique, Touba est la 1<sup>ère</sup> localité de l'intérieur du Sénégal avec au moins un million d'habitants. En effet, pendant 30 ans, de 1958 à 1988, la cité a eu une croissance de 15% rapporté à 400 000 habitants (Gueye, 2002). A partir de 1997, ce taux de croissance est passée à 19% avec une population avoisinant le million à partir de 2000.

En moyenne, 100 personnes s'installent par jour à Touba, et pour des raisons socio-économique et religieuse. Rien que pour Diourbel, des familles entières des centres urbain et rural se sont déplacées pour s'établir à Touba (Gueye, 2002 ; Tall, 2007).

Par ailleurs, l'extension spatiale de Touba est considérable : la superficie bâtie de la localité est passée de 575 à 3900 ha entre 1970 et 1990, et à partir de 1997, elle dépasse les 12 000 ha. Aujourd'hui, on parle d'une ville s'étendant sur 30 000 ha comparativement aux 400 ha de départ cédés par l'administration coloniale en 1928 sous le TF 528 (Gueye, 2002).

Dans un autre ordre d'idées, Touba est la capitale religieuse de la communauté des mourides : chaque année, plusieurs manifestations religieuses y sont organisées, rassemblant des foules considérables. Le grand *Magal* est, sans contre dit, la manifestation religieuse la plus importante. Il commémore le départ en exil du fondateur de la confrérie du mouridisme, le Saint homme Cheikh Ahmadou Bamba dit Serigne Touba.

De dimension mondiale, cette manifestation religieuse est un moment pendant lequel la population de Touba passe du simple au double, voire au triple ; d'où les pics dans les consommations en biens d'équipements et alimentaires.

La forte concentration humaine et le développement des activités économiques sont à l'origine d'une production sans cesse croissante de déchets dont la gestion nécessite la mise en œuvre de moyens importants et d'infrastructures adaptées.

Aujourd'hui, Touba est dans la situation d'une ville avec au moins un million d'habitants avec une production moyenne par habitant de 200kg/an (hypothèse minimaliste) générant près de 550 tonnes de déchets/jour contre 1200 à 1500 tonnes/jour pour Dakar. Ces déchets solides ménagers(DSM) ou déchets solides urbains(DSU) ne sont l'objet d'aucun traitement en dehors de leur mise en décharge. Une quantité se retrouve dans les dépotoirs sauvages faute d'un système de collecte viable.

Il se développe ainsi une spirale urbaine de plus en plus incontrôlée s'expliquant par les fonctions spirituelles et économiques de la ville, mais aussi par les conditions d'acquisition gratuite des parcelles dont les constructions ne sont soumises à aucune autorisation. A cela s'ajoute la gratuité de l'eau.

Cette situation est source de problèmes d'une rare acuité. Parmi ces problèmes, on peut évoquer la gestion des déchets, l'assainissement des eaux usées, l'approvisionnement en eau potable, les infrastructures sanitaires et routières, etc.

Face à toutes ces interpellations, le Conseil Rural paraît débordé. Il se pose ainsi le problème du statut administratif de Touba : un Conseil Rural a-t-il toutes les ressources pour gérer les besoins légitimes d'une population estimée à un million d'habitants ?

Dans la même dynamique, il faut dire que la définition d'une politique de gestion des déchets doit tenir compte de plusieurs paramètres. Parmi lesquels on note la structure administrative de la localité, les données démographiques et les ressources financières des ménages.

Or, à Touba, la maîtrise de ces paramètres pose problème. De même, la typologie, la quantification et la description des déchets sur une base scientifique dont la connaissance permettrait d'adopter une stratégie d'action demeurent des conditions difficiles à remplir.

Les DSM sont source de beaucoup de nuisances aussi dangereuses les unes que les autres à la fois sur l'environnement (pollution des ressources en eau, du sol et de l'air, dégradation du cadre de vie avec les odeurs nauséabondes et les dépotoirs sauvages) et sur la santé des populations (pullulation des vecteurs de maladies).

A Touba, certaines populations vivent à proximité des décharges et des dépôts sauvages d'OM, d'où les interrelations entre ces populations et ces sites de dépôts. Les pratiques courantes d'incinération et d'enfouissement des déchets sont des facteurs de pollution de l'atmosphère et du sol. La pullulation des vecteurs comme les mouches, les moustiques, et les cafards constitue un grand risque de santé. Les lixiviats (substances toxiques contenues dans les déchets mélangés avec les métaux lourds) provenant des décharges sont une grave menace pour les ressources en sol et en eau d'autant plus dangereuse qu'ils se propagent avec le ruissellement des eaux de pluie.

Le choléra est la maladie qui retient le plus l'attention des autorités. Les autres maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la typhoïde, les parasitoses intestinales, les diarrhées par exemple constituent de sérieux problèmes de santé.

Si le choléra s'explique par la contamination de l'eau de boisson et le manque d'hygiène des mains, les autres maladies sont également liées à l'insalubrité de l'environnement dans un contexte d'absence d'assainissement.

Cette situation d'urgence environnementale s'accroît avec le *Magal*. A titre d'exemple, pendant ce grand rassemblement humain, ce sont des quantités énormes d'ordures qui sont soit enfouies, soit incinérées sur des terrains vagues. Pendant cette fête, presque chaque maison a son trou de déversoir d'ordures et d'eaux usées. Aussi signalons les innombrables agressions dont est victime la voie publique où sont rejetés des détritiques, des eaux usées ménagères, etc.

D'une manière générale, peu de recherches existent par rapport aux risques que la mauvaise gestion des DSM/DSU peut présenter sur l'environnement et sur la santé des populations. Même s'il apparaît complexe d'établir une relation nette de cause à effet entre les DSM et ces maladies évoquées, il reste vrai que la charge de morbidité due à des facteurs environnementaux est de plus en plus importante dans le monde. A titre d'exemple, 24% de la charge de morbidité est liée à l'environnement, 23% des décès prématurés sont liés à l'environnement, chez les enfants de 0-14 ans des décès sont liés à l'environnement, 94% des maladies diarrhéiques sont liées à l'environnement et les infections respiratoires sont liées à l'environnement dans 42% des cas dans les pays en développement (PED) et 20% des cas dans les pays développés (PD) (Besancenot, 2005 ; OMS, 2004).

Cette situation décrite précédemment s'inscrit-elle dans une crise des fonctions des collectivités locales ou de l'Etat au Sénégal ? Faut-il la comprendre comme une absence de vision des autorités politiques ou un manque d'exigence citoyenne vis-à-vis des autorités locales et nationales ? La gestion des DSM est l'une des questions les plus explosives de la crise des politiques urbaines dans nos pays. Touba apparaît comme un laboratoire social où toutes ces questions peuvent être étudiées eu égard à son développement fulgurant.

Sous ce rapport, cette étude pourrait intéresser, par exemple, les collectivités locales, les services publics déconcentrés, les entreprises et les ONG, dans le sens de les aider à prendre les meilleures décisions possibles au bénéfice des populations.

## **2- La méthodologie de recherche**

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie utilisée s'articule autour des axes ci-après :

- la recherche documentaire pour faire l'état des lieux sur la problématique de la gestion des DSM à Touba, au Sénégal et dans le monde ;
- les enquêtes et visites de terrain sur les différents sites afin de faire de l'observation environnementale ;
- les entretiens exploratoires avec des chefs de service au niveau régional afin de bâtir des hypothèses. Parmi ces chefs de services, on peut citer, entre autres, le délégué régional de l'APROSEN, le chef de brigade régionale de l'hygiène, le directeur de l'ARD, le chef de l'antenne régionale de la statistique et de la démographie, le chef du bureau environnement au Conseil Rural de Touba ;
- les entretiens avec des personnes ressources pour recueillir leurs avis et orientations ;
- les guides d'entretien et les questionnaires à administrer aux différents acteurs de la gestion des DSM à Touba ;

- l'exploitation des rapports d'activité et des registres de consultation de certains services comme le district sanitaire de Touba, la brigade spéciale d'hygiène de Touba et la délégation régionale de l'APROSEN à Diourbel ;
- le traitement et l'exploitation des résultats obtenus par les outils informatiques suivants : SPHINX, SPSS, et EXCEL ;
- la présentation et la discussion des résultats obtenus.
- la conclusion ;
- la rédaction du mémoire.

### 3- Les hypothèses de travail

**Hypothèse 1** : la forte croissance démographique de Touba est l'une des causes majeures de la production sans cesse croissante des DSM.

**Hypothèse 2** : l'actuel statut administratif de Touba est une limite objective ne permettant pas au Conseil Rural de disposer des services techniques propres en vue d'une meilleure gestion des DSM.

**Hypothèse 3** : Sa spécificité de ville religieuse en tant que capitale spirituelle de la communauté mouride explique la tenue des manifestations religieuses dont la plus importante est le grand *Magal* commémorant le départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba en 1895. Ces grands rassemblements humains sont un facteur important de production de déchets avec les pics de consommation.

**Hypothèse 4** : l'implication des populations dans la gestion des DSM est à la fois un facteur de salubrité et d'insalubrité de la ville. Cela favorise la multiplication des dépôts sauvages, des incinérations et des enfouissements de déchets.

**Hypothèse 5** : la pauvreté et l'ignorance sont des facteurs aggravant l'insalubrité dans certains quartiers où les populations n'hésitent pas d'utiliser les DSM comme matériaux de remblaiement des points bas inondés.

**Hypothèse 6** : « l'activité déchets » est très rentable à Touba avec les filières de récupération de la ferraille.

### 4- Les objectifs de recherche

#### 4.1-Objectif général

La présente étude vise à une meilleure compréhension et à une prise en charge des DSM des ménages, des gares routières, des marchés, et du commerce sur la voie publique dans la CRTM.

#### 4.2-Objectifs spécifiques

**OS1** : étudier le mode actuel de gestion des DSM dans la CRTM ;

**OS2** : analyser les effets négatifs des DSM sur l'environnement et sur la santé des populations dans la CRTM ;

**OS3** : procéder à l'identification des différents acteurs dans la gestion des DSM à Touba du point de vue de leur rôle, organisation, moyens et motivation ;

**OS4** : examiner la « culture de l'action collective » dans la lutte contre l'insalubrité à Touba.

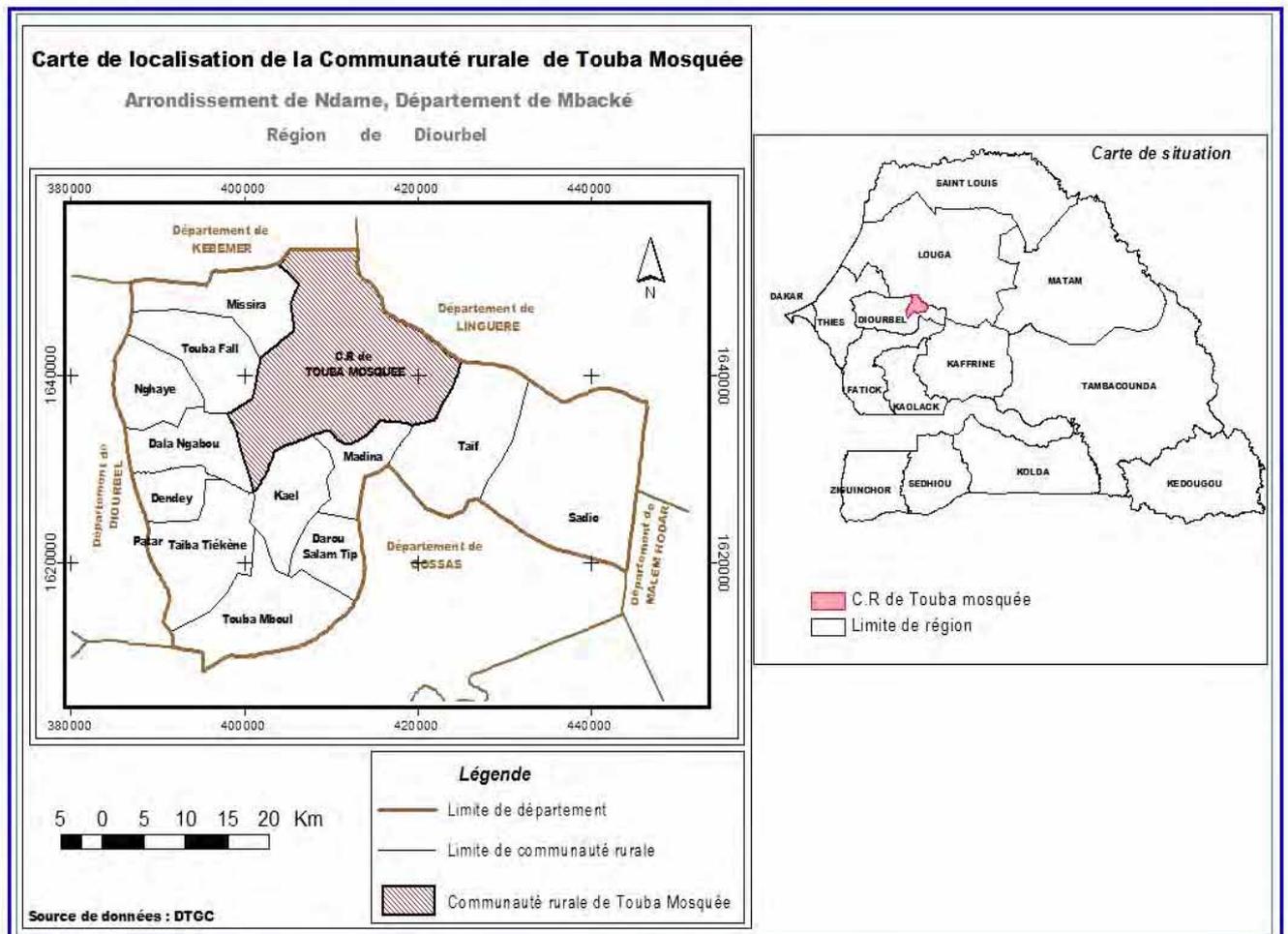
## CHAPITRE 2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### 1- Touba dans son contexte local et régional

La Communauté Rurale Touba Mosquée (CRTM) se situe dans l'arrondissement de Ndame, dans le département de Mbacké et la région de Diourbel. Elle est limitée au Nord par l'arrondissement de Darou Mousty (région de Louga), au Sud par l'arrondissement de Kaël (département de Mbacké), à l'Est par l'arrondissement de Sagata Djolof (région de Louga) et à l'Ouest par les Communautés rurales de Missirah, Touba Fall et Dalla Ngabou (toutes du département de Mbacké).

Elle couvre une superficie de 552,92km<sup>2</sup>, soit 53% de l'arrondissement de Ndame ; elle est distante de 47km de Diourbel et 193km de Dakar.

La création de Touba Mosquée est intervenue en 1976 avec la réforme administrative et locale faisant suite à la réforme de 1972 ayant donné naissance aux Communautés rurales. Elle est l'une des cinq collectivités locales de l'arrondissement de Ndame et l'une des seize du département de Mbacké.



Carte de localisation de la Communauté Rurale de Touba Mosquée

### 2- Fondation de Touba

Touba est la capitale de la confrérie des mourides. C'est une ville fondée en 1888 par Cheikh Ahmadou Bamba, grande figure de l'Islam soufi au Sénégal. C'est une ville nécropole, car tout disciple mouride aspire à y être enterré après sa mort (Gueye, 2002<sup>a</sup> ; Wade, 1990).

Elle est formée officiellement de 74 villages qui peuvent être partagés en deux catégories :

- Touba centre correspondant à la partie urbanisée comprenant 24 villages/quartiers dont les 12 grands villages historiques de Touba : c'est ce que l'on appelle la ville de Touba ;
- Touba rural formé de villages où les activités agricoles restent très importantes.

Aujourd'hui, plusieurs villages de l'arrondissement de Ndame demandent à être rattachés Touba Mosquée. Ce besoin de rattachement pourrait se justifier par des raisons liées à la confrérie et l'économie. Beaucoup de ces villages candidats sont fondés par des dignitaires du mouridisme.

Aussi, notons que Touba dans son développement fulgurant a intégré des villages fondés pour l'essentiel par des fils de Serigne Touba ou par ses compagnons (Diop, 2005; Gueye, 1987 ; Gueye, 2002 a).

Pour mieux apprécier l'ensemble de ses potentialités naturelles, il convient d'étudier les données physiques existantes dans la localité, objet du chapitre 3.

## CHAPITRE 3 : LES DONNEES PHYSIQUES

Les données physiques se réfèrent principalement au relief et au sol, au climat, à la végétation et à l'hydrographie.

### 1- Relief et sols

Touba-Mosquée présente un relief essentiellement plat même si on rencontre quelques dépressions au Centre et au Sud de la Communauté rurale.

Copans (1988) a observé que les sols sont largement dominés par les sols de type *dior* : les sols *dior* ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés à vocation céréalière et arachidière ; les sols *deck-dior* rencontrés au Sud et qui sont favorables aux cultures du sorgho, du maïs et de la tomate, les sols *deck* à aspect argileux localisés dans les dépressions argileuses.

A propos de la dégradation, une étude récente note (CSE, 2009<sub>a</sub>) que les principaux problèmes des différents types de sols dans le bassin arachidier nord sont :

- l'érosion éolienne ;
- la disparition de la jachère ;
- la baisse de la pluviométrie ;
- la pauvreté des sols ;
- la surexploitation et la dégradation des sols.

### 2- Climat

C'est un climat tropical sec marqué par l'existence de deux saisons : une saison sèche (de novembre à juin) et une saison des pluies (de juillet à octobre). La température moyenne annuelle est de 28°C et les vents sont dominés par l'harmattan et la mousson.

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du Nord et Nord-est. La mousson, vent du Sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités amenant les pluies. La quasi permanence et la vitesse des vents chauds et secs qui soufflent pendant toute la saison sèche participent à l'appauvrissement des sols par leur effet d'abrasement des horizons superficiels. Les fortes températures rendent le milieu très aride. La combinaison de ces deux facteurs climatiques explique le phénomène constant d'envol de déchets légers dans la cité comme les plastiques, les papiers et même les feuilles de maïs durant la saison des récoltes.

### 3- Les ressources en eaux

Ce sont essentiellement les eaux de pluie, les eaux de surface et les eaux souterraines.

En ce qui concerne la pluviométrie, une étude récente (Ndiaye, 2009) confirme qu'il y a une tendance à la baisse. Toutefois, si l'on se fonde sur le tableau1, il y a une certaine évolution à la hausse de la pluviométrie. Mieux, en 2012, le cumul des précipitations était de l'ordre de 1042, 5 mm pour 41 jours de pluie contre 589,6 mm pour 30 jours de pluie en 2011.

En fait, c'est sur la longue période qu'il faut considérer cette baisse des eaux pluviales favorisant une certaine dégradation des sols. Cela oblige les populations à abandonner les activités agricoles et d'élevage aux rendements de plus en plus faibles, au profit des activités commerciales.

Ainsi, les populations se voient contraintes de quitter les zones rurales au profit de la « ville » de Touba ou des villes de Thiès, Kaolack et Dakar voire même l'étranger (l'Espagne, l'Italie et les Etats-Unis). Cet exode est à l'origine des déséquilibres notés dans la répartition de la population au niveau de la CRTM (Thiam, 2008).

**Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie à Touba entre 2001 et 2010**

Année	Pluviométrie (en mm)	Nombre de jours de pluie
2001	457,6	30
2002	205,8	25
2003	417,0	36
2004	468,8	27
2005	664,4	36
2006	559,5	30
2007	284,7	27
2008	626,4	41
2009	593,0	36
2010	580,1	33

Source : Réalisation par A. SY, 2012

De par sa position géographique, la CRTM ne dispose ni de cours d'eau de surface, ni de littoral (ouverture sur la mer). Les seuls points d'eau de surface identifiés sont des mares et des marigots temporaires dispersés à travers la Communauté rurale.

En ce qui concerne les eaux souterraines, pour l'essentiel, il s'agit de la nappe du Maestrichtien. C'est la principale nappe d'eau alimentant les différents forages de Touba (Mbaye, 2009). Elle a une profondeur variant de 225 à 365 m. Elle a un taux de fluor de 0,2 à 2,5 mg/L, dépassant ainsi la norme sénégalaise et de l'OMS (1,5 mg/L). Cet état salé de l'eau peut être à l'origine de certaines maladies d'autant plus que le maestrichtien subit trop de pression, ce qui accentue la concentration de sels.

Une étude récente (CSE, 2010<sup>6</sup>) mentionne que « *la consommation d'eau à forte concentration de sels tels que le fluor, les nitrates ou le fer a entraîné dans certaines régions du pays l'apparition de maladies hydriques telles que la fluorose (bassin arachidier)...* » Aussi, ce n'est pas bon pour les personnes hypertendues.

Notons que les maladies liées à l'eau sont classées en quatre catégories : les maladies hydriques (la fièvre typhoïde, les hépatites), les maladies véhiculées par les vecteurs liés à l'eau (le paludisme), les maladies dues à la pénurie d'eau (le trachome) et les maladies d'origine hydrique.

A ce propos Engelhard, Seck et Ben Abdallah (1980) ont écrit : « *l'eau peut contenir et transmettre entre 20 et 30 maladies contagieuses. L'eau tiède, principalement, constitue un milieu favorable à la prolifération de bactéries et de virus ; elle fournit aux parasites un lieu de reproduction propice* ». Beaucoup de ces pathologies sont bien présentes à Touba (SNIS, 2009).

La CRTM est desservie par 19 forages (Cf. Tableau 2) interconnectés les uns aux autres, ce qui crée un maillage de toute la localité. Le principal avantage de cette interconnexion est d'éviter les situations de rupture dans l'approvisionnement en eau des populations en cas de panne de forage.

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, Doudou Ciss (2012), chef de l'Unité de maintenance des puits et forages, fait observer que le forage de Ndingy (village fondé par Serigne Fallou Mbacké, 2<sup>ème</sup> khalife de la confrérie), avec ses deux châteaux d'eau est connecté au réseau de Touba.

**Tableau 2 : Les principaux forages de Touba**

Forages	Localisation	Date de construction	Capacité de production	Observations
F1	Darou Khoudoss	2011	189 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F2	Guédé-Boussou	2010	250 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F3	Ndamatou	1976	250 m <sup>3</sup> /h	Dessert plusieurs quartiers jusqu'à Guédé
F4	Keur Niang	1979	250 m <sup>3</sup> /h	Ne dispose pas de château d'eau
F5	Khaira	1979	230 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F6	Sam	2011	250 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F7	Oumoul Khoura (Ngonane)	1996	250 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F8	Madiyana6 (Rte de Darou Mousty)	2002	360 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F9	Darou Khadim (Rte de Bélel)	1987	200 m <sup>3</sup> /h	C'est un piézomètre transformé en forage en 2002
F10	Gouye Mbind	2002	340 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F11	Madiyana (Université)	2002	265 m <sup>3</sup> /h	Dispose d'une unité de traitement exploité par un privé
F12	Ndame (Darou Marnane)	1998	300 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F13	Darou Minam (Ndiouga Kébé)	1997	150 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F14	Dianatoul Mahwa (hopital M F)	2002	60 m <sup>3</sup> /h	Réalisé pour les besoins en eau de l'hôpital
F15	Al Ahzar (Boussobé)	2005	257 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F16	Ngabou	2006	285 m <sup>3</sup> /h	Eau de qualité sup. aux autres
F17	Tindody	2007	259 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F18	Rte de Ndiouloul	2008	283 m <sup>3</sup> /h	Fonctionnel
F19	Arafina (Darou Alimou Khabir)	2010	250 m <sup>3</sup> /h	Eau très salée

Source : Réalisation par A. SY, 2012

La production cumulée de tous ces forages est de l'ordre de 65 000 m<sup>3</sup>/j. Cela ne correspond nullement aux besoins en eau des populations si l'on considère que chaque personne a besoin, en moyenne, de 35 litres/j en milieu rural et 100 à 150 l/j en milieu urbain. La situation devient plus critique en période de *Magal*, moment pendant lequel la population peut passer du simple au triple. C'est ce qui justifie la réalisation des différents réservoirs d'eau (Cf. Tableau 3).

**Tableau 3 : Les principaux réservoirs d'eau à Touba**

Réservoirs	Localisation	Date de construction	Capacité	Observation
<b>R1</b>	Oumoul Khoura	2002	2000 m <sup>3</sup>	Alimenté par le F7
<b>R2</b>	Darou Khadim	2002	2000 m <sup>3</sup>	Alimenté par le F9
<b>R3</b>	Ndame (Darou Marnane)	1949	800 m <sup>3</sup>	Alimenté par le F12
<b>R4</b>	Tindody	2007	6000 m <sup>3</sup>	Alimenté par le F17 (équipé de sur presseur)
<b>R5</b>	Route de Ndiouloul	2008	6000 m <sup>3</sup>	Alimenté par le F18

Source : Réalisation par A. SY, 2012

La capacité de stockage cumulée de ces ouvrages est de 24 000 m<sup>3</sup>/jour. Ces réservoirs d'eau sont des bassins au sol permettant l'approvisionnement des camions-citernes en période de *Magal*, dispositif supplémentaire permettant de prendre en charge les besoins en eau surtout des pèlerins.

Aujourd'hui, l'approvisionnement en eau de Touba pose problème tant du point de vue de la quantité que de la qualité. Aussi le mode de gestion à mettre en place en vue d'une meilleure gouvernance des ressources en eau reste à déterminer.

En effet, chaque jour, en moyenne, des dizaines de personnes s'installent à Touba et parfois sur des sites non desservis par le réseau de distribution. L'autre problème important qui influe sur la gestion des ressources en eau est celui de l'étanchéité des conduites d'eau (800 km du réseau d'adduction). Les populations ont un accès libre au réseau si bien que les branchements sont effectués avec des tuyaux de diamètres différents. Non seulement cela occasionne des pertes élevées d'eau estimées à 40% de la production, mais se pose aussi le problème de risques sanitaires avec les différents corps qui peuvent polluer le réseau.

A ce sujet, Kane (2004) écrit : *«La brigade puits et forages [l'unité de maintenance]... élabore les devis pour les particuliers qui vont eux-mêmes chercher un plombier pour effectuer le raccordement au réseau... des fuites importantes et des pertes de charge incontrôlées sont constatées au niveau du réseau. Certaines fuites d'eau sont localisées sous des dépôts d'ordures ou à proximité de fosses septiques non étanches installées sur la voie publique. Ces fuites restent des mois sans être réparées ».*

Le problème central reste le mode de gestion à mettre en place afin de mieux prendre en charge les questions de maintenance des ouvrages hydrauliques, de paiement des factures d'énergie, de motivation du personnel et du renouvellement des investissements qui doivent suivre l'accroissement exponentiel de la population.

Face aux problèmes de gouvernance des ressources en eau et de gestion des ouvrages hydrauliques, le défunt khalife Serigne Saliou Mbacké (4<sup>ème</sup> khalife- 1991- 2007) avait mis en place un comité initiative eau de Touba à partir de 2006. Ce comité de gestion dénommé « MAWOU RAHMATI » est coordonné par Serigne Cheikh Aliou Mbacké.

Aujourd'hui, grâce aux actions de sensibilisation du comité et sur les conseils des techniciens de l'hydraulique, les établissements classés paient une somme forfaitaire pour leur consommation d'eau. Ce taux forfaitaire s'établit comme suit (Cf. Tableau 4) :

**Tableau 4 : Taux forfaitaire payé par les établissements classés de Touba pour leur consommation d'eau**

<b>Etablissements classés</b>	<b>Taux forfaitaire</b>	<b>Périodicité</b>
<b>Boulangerie</b>	7 500FCFA	Par mois
<b>Point de lavage de véhicules</b>	12 000FCFA	Par mois
<b>Station d'essence</b>	35 000FCFA	Par mois
<b>Banque et fabrique de glace</b>	30 000FCFA	Par mois

Source : Réalisation par A. SY, 2012

Même si la gratuité est toujours en vigueur, les ménages sont obligés de s'acquitter de frais de branchement de 25 000FCFA payés au Comité de gestion. A cela s'ajoutent les différents appuis financiers des grands dignitaires mourides.

Grâce à cet argent collecté, le Comité parvient à payer les motivations pour les conducteurs de forage, à acheter des pièces de rechange, du carburant pour les groupes électrogènes stratégiques en cas de coupure et des bons de carburant pour les véhicules de l'administration chargée de la gestion des ouvrages.

Même si ces avancées sont timides, notons que ce sont des efforts à saluer en attendant la levée définitive de la gratuité de l'eau.

Les autorités nationales envisagent la réalisation d'un centre de captage à Touba-Bogo, localité située à 28 km de Touba-Mosquée pour l'approvisionnement sans rupture. Ce projet d'un coût de 40 milliards consistera à réaliser une vingtaine de forages équipés de sur presseurs, deux réservoirs de 10 000 m<sup>3</sup> et une grosse conduite qui va relier Touba-Bogo à la ville sainte. L'avantage de ce choix est d'atténuer la pression sur le maëstrichtien Il va aussi permettre la possibilité de créer un deuxième réseau qui soit indépendant du premier.

La possibilité du raccordement de Touba au lac de Guiers a fait l'objet de proposition, mais cela reste une solution problématique d'autant plus que le lac assure en grande partie l'approvisionnement en eau des populations de Dakar.

En attendant, dans le cadre du programme de modernisation de la ville de Touba dont le coût est estimé à 100 milliards FCFA, il y a un volet hydraulique par lequel il doit être réalisé un réservoir de 6000 m<sup>3</sup> et un château d'eau de 1000 m<sup>3</sup>.

#### **4- La végétation**

Elle est de type sahélien, composée essentiellement d'arbustes comme le *nguer* (*Guiera senegalensis*), le *ratt* (*Combretum glutinosum*) et d'épineux représentés par quelques essences forestières comme le *Kad* (*Faidherbia albida*), le *soump* (*Balanites aegyptiaca*) et le *singue* (*Acacia radiana*) de la steppe arbustive et arborée.

Dans la région de Diourbel, en général, on note l'inexistence de massifs forestiers et de forêts classées. Néanmoins, soulignons la présence de parcs arborés continuellement dégradés. La péjoration climatique, les feux de brousse, l'urbanisation galopante, les activités agricoles et pastorales sont les principaux facteurs de dégradation des ressources végétales.

A Touba, les rares projets de reboisement menés ont fait long feu. A cause de l'influence du pouvoir maraboutique, les partenaires au développement ne sont pas enclins à financer des projets de reboisement, car ils considèrent que c'est perdu d'avance.

Dans ce contexte de changement climatique, il y a nécessité d'encourager l'activité de reboisement pour éviter que Touba ne connaisse le même sort que Dakar. Seul un service des eaux et forêts fort peut aider à la réalisation de cette vision.

C'est d'autant plus important que Touba est grand consommateur de bois de chauffe et de charbon de bois à cause de l'organisation des manifestations religieuses. En plus du grand *Magal* commémorant le départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba, d'autres manifestations religieuses de dimension nationale sont organisées à Touba tout au long de l'année. Ce sont notamment le cas des différents *Magals* organisés en l'honneur des différents khalifes de Serigne Touba.

## CHAPITRE 4 : LES DONNEES FONCIERES ET HUMAINES

### 1- Problématique du foncier

Le foncier revêt une importance centrale à Touba eu égard aux nombreux enjeux social, religieux et économique. Fondamentalement, il constitue le soubassement du développement socio-économique. A propos de la gestion du foncier, des chercheurs (Gueye, 2002 <sup>a</sup> ; Diop, 2005) notent que les terres sont confiées à l'autorité maraboutique, seule autorité habilitée à en assurer la redistribution aux populations.

Touba est une localité bien singulière au Sénégal où le rural et l'urbain s'interpénètrent, ce qui explique la cohabitation de deux modes d'implantation : un mode d'implantation rurale et un mode d'implantation urbaine.

#### 1.1- Le mode d'implantation rurale

Dans l'ensemble des villages qui composent Touba Mosquée, l'occupation de l'espace reprend le système mouride qui prévalait dans les premières années de la naissance de la confrérie. L'espace rural est ainsi partagé en trois zones :

- la zone réservée à l'habitat ;
- la zone de culture (avec des champs situés à la périphérie de l'espace villageois) ;
- la zone d'espace partagé (c'est l'alentour des concessions où se trouvent les petits champs des femmes ou « *Tol Keur* »).

La concession du marabout se situe généralement au centre et fait toujours face à une grande place publique appelée « *Pentch* ». Ce mode d'implantation rurale a fortement influencé l'occupation de l'espace urbain (Diop, 2005 ; Gueye <sup>a</sup>, 2002 ; Gueye <sup>b</sup>, 2005)

#### 1.2- Le mode d'implantation urbaine

L'occupation de l'espace urbain s'est faite de manière centripète, autour de la grande mosquée. Celle-ci en constitue le noyau central comme dans les villes arabes médiévales où tout s'organisait autour de la mosquée. C'est pourquoi Wade (1990) a observé que « *Touba est une conséquence de la mosquée* ». La mosquée joue un rôle de 1<sup>er</sup> plan dans l'urbanisation, car toutes les routes convergent vers elle. Les différents khalifes qui se sont succédés à la tête de la confrérie se sont assignés la mission de construire, de rénover et d'embellir cette mosquée.

Touba centre connaît ainsi une évolution radio-centrique avec un plan en damier. La succession des quartiers autour de la mosquée laisse toutefois une voirie de pénétration composée de grandes routes appelées « 30 » (route de 30 m de largeur) dont certaines convergent vers la mosquée et d'autres relient les quartiers sous forme de cercles concentriques.

Touba centre abrite les grands édifices religieux et les concessions des premiers khalifes de la confrérie. Les quartiers, contigus à ce noyau central, se sont constitués autour des domiciles des fils et anciens compagnons de Serigne Touba.

Au centre de chacun de ces grands villages/quartiers, on retrouve toujours une place publique : il s'agit du « *pentch* » abritant un mausolée. Les grands marchés de la ville se retrouvent dans ces grands quartiers qui ont pour nom *Darou Khoudoss*, *Darou Miname*, *Darou Marnane*, *Dianatoul Mahwa*, *Gouye Mbind*, *Touba Bagdad*, *Touba Guédé*, *Guédé Bousso*, *Touba-Mosquée* et *Madiyana*.

Cette partie de Touba présente toutes les caractéristiques d'une ville et est considérée par beaucoup de chercheurs comme étant la ville de Touba même si administrativement Touba reste une communauté rurale.

Dans son processus d'extension, nombreux sont les villages transformés en quartiers de la ville de Touba par le biais de restructurations et lotissements massifs s'étalant sur cinq décennies.

A ce sujet, Diop (2005) fait observer : « *Ces nombreux lotissements, moyen d'extension de l'espace urbain, ont produit un espace urbain particulier au Sénégal.* » IL poursuit : « *Par une gestion anticipative et prospective, la ville s'est étendue vers toutes les directions (...). Les lotissements donnent l'allure parfois d'une course à la concession* ».

Parmi les différents plans de restructuration et de lotissement de Touba, on peut citer :

- le plan de restructuration de Serigne Cheikh Mbacké (1959-1963) ;
- la restructuration des villages satellites ;
- les lotissements de Serigne Abdoul Ahad (1974-1990) ;
- les lotissements de Serigne Saliou portant sur plus de 105 000 parcelles (1992).

La restructuration-lotissement de la période de 1959-1963 a concerné *Darou Khoudoss* avant d'être, élargie à Touba-Mosquée, *Darou Miname*, *Gouye Mbind* et *Guédé*. Au cours de ces opérations conduites par Cheikh Mbacké Gaïné Fatma (fils aîné du 1<sup>er</sup> khalife) de larges voies ont été ouvertes avec des rues larges de 20 à 25 m ainsi que plusieurs lots de parcelles distribués aux plus importantes personnalités de la confrérie.

En ce qui concerne les lotissements de Serigne Abdoul Ahad Mbacké (3<sup>ème</sup> khalife- 1968-1989), notons qu'ils se sont déroulés en plusieurs phases allant de la restructuration, de l'intégration à l'extension des villages localisés à proximité de la ville (à moins de 5 km).

En 1974, les villages concernés sont *Guédé Bousso*, *Keur Modou Sow Bâ*, *Keur Serigne Niane Diop* et *Ndamâtou*, tous situés au Nord-est et Sud-est de Touba. La 2<sup>ème</sup> phase des lotissements de Baye Lahad intervient entre 1976 et 1980 et la 3<sup>ème</sup> phase a eu lieu durant la période de 1980 à 1990.

Avec ces deux phases, nous assistons à une extension de Touba. Chaque quartier reconnu fait l'objet d'un lotissement : des rues larges sont dégagées, des parcelles de 500 m<sup>2</sup> sont distribuées et de nombreuses réserves foncières sont constituées.

Durant cette 3<sup>ème</sup> phase et à l'occasion des fêtes musulmanes, Baye Lahad lança son fameux appel en direction des disciples mourides à venir s'installer à Touba ou du moins à y posséder une maison. Le slogan du marabout était : « *Un mouride, un toit à Touba* ».

Par cet appel, des villages entiers de Diourbel et de Louga se sont vidés totalement de leurs populations en faveur de Touba. Ces différents lotissements de Baye Lahad ont permis la délimitation de plus de 78 420 parcelles qui ont vite fait l'objet d'une attribution gratuite.

Les lotissements de 1992 ont concerné les villages périphériques polarisés par Touba. Dans chaque village traditionnel, une concession de 2ha (200 x 100 m) et une place publique d'un ha (100 x 100m) sont retenues et définies pour polariser les futurs attributaires de parcelles. Dans ces lotissements portant sur plus de 105 000 parcelles sont prévus :

- des postes de santé ;
- des mosquées ;

- des marchés ;
- des espaces verts ;
- des placettes ;
- des réserves foncières ;
- des parcelles.

Selon le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de Touba (2006), d'ici à l'horizon 2020, ces 105 000 parcelles sont destinées à loger plus d'un million d'habitants.

Dans son étude Diop (2005) a montré que les lotissements à Touba sont en fait un puissant et réel instrument d'anticipation foncière. Dans la même étude il précise qu'il y a trois modes d'accession à la parcelle : le don, l'héritage et l'achat. Toutefois, il y a lieu de souligner qu'il existe, aujourd'hui, une forte spéculation foncière à Touba liée au boom de l'immobilier.

A ce sujet, Gueye (2005<sub>b</sub>) écrit : « *Le sol de Touba a toujours été un enjeu primordial pour les différentes composantes de la confrérie qui en ont fait, à un moment ou à un autre un outil de positionnement ou de promotion à l'intérieur du groupe, malgré leur ancrage rural* ».

Gueye (2005<sub>b</sub>) poursuit : « *L'urbanisation semble surtout poser de manière paradoxale les termes d'un système foncier, basé sur le don ou l'attribution gratuite, mais fortement marquée par la spéculation.* ».

## **2- Données humaines**

### **2.1- Une population à croissance exponentielle**

De quelque 38 000 habitants en 1976 du 1<sup>er</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), la population passe à 138 604 habitants en 1988 (2<sup>ème</sup> RGPH) et à 479 771 habitants en 2002 (3<sup>ème</sup> RGPH). Aujourd'hui, celle-ci est estimée à 636 841 habitants en 2012 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) vivant sur une superficie de 552,92 km<sup>2</sup>. Cela donne une densité moyenne de plus de 1500 habitants/km<sup>2</sup>, l'une des densités les plus fortes au Sénégal.

Cette évolution exponentielle de la population est le résultat de plusieurs phénomènes dont d'importants flux migratoires combinés à une augmentation de l'espérance de vie.

L'analyse de la pyramide des âges révèle une base large avec un sommet pointu, forme caractéristique d'une population jeune. Toutefois, c'est la fécondité qui détermine la forme de la pyramide. En l'absence d'étude fouillée sur certaines spécificités de la population, l'ampleur de la fécondité et des migrations est peu connue. Les sources disponibles ne donnent pas, à l'état actuel des choses, suffisamment d'éléments pour juger de l'importance de ces phénomènes. Pourtant, ces facteurs déterminent l'accroissement rapide de la population.

Le poids démographique de Touba n'a cessé de croître aux dépens des autres localités. En 1976, 8,9% de la population régionale résidait à Touba et en 2002, cette proportion est passée à 43%. L'essentiel de la population du département de Mbacké se concentre à Touba. En 2012, c'est plus de 77% de celle-ci qui vit à Touba (PLD de Touba, 2006 ; Gueye, 2002).

### **2.2- Les mouvements naturels**

Selon les enquêtes démographiques et sociales, le taux brut de natalité (TBN) s'établissait à 40,6 naissances pour 1000 habitants au niveau national. Ce taux varie entre 34,0 naissances en milieu urbain et 44,6 naissances en milieu rural. Pour une région très rurale comme Diourbel, ce taux se situe bien au dessus de la moyenne nationale (ANSD, 2009 ; CSE, 2009<sub>a</sub>).

En 2005, les femmes de la région de Diourbel en âge de procréer avaient un indice synthétique de fécondité de 6,3 enfants contre 5,3 pour la moyenne nationale, c'est-à-dire un enfant de plus. Par rapport aux autres régions, Diourbel se classe en 3<sup>ème</sup> position après Fatick et Kolda (CSE, 2009).

Ce retard de Diourbel dans le mouvement de la baisse de la fécondité s'explique par plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut citer :

- la forte ruralité de la population encore hostile à la planification familiale ;
- l'analphabétisme qui touche 81,7% des Diourbelloises enquêtées (contre 59,6% au niveau national) qui ne connaissent pas les enjeux de la contraception ;
- la faible utilisation des moyens contraceptifs dans les ménages (4% au niveau régional contre 11% au niveau national) ;
- le désir d'enfant supplémentaire plus fort dans les zones rurales que dans zones urbaines à cause des travaux champêtres et du poids des traditions.

Soulignons que le niveau de fécondité varie selon la région, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le niveau de vie. Par exemple, il est constaté que « *le nombre d'enfants par femme diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente : il est passé de 6,1 pour les non instruites à 3 pour celles qui ont au moins le niveau secondaire.* »

La migration est aussi un facteur important dans l'accroissement de la population de Touba.

### **2.3- Les mouvements migratoires**

Il convient d'analyser le phénomène à deux niveaux à savoir la migration entre la CRTM et les autres localités du pays ou encore la migration externe. L'influence exercée par Touba centre sur son environnement immédiat à l'intérieur de la communauté rurale est bien réelle.

Notons que ce phénomène reste accentué par d'autres facteurs tels que la présence d'infrastructures modernes et la dynamique économique sans oublier le caractère mythique de la localité.

L'évolution fulgurante de la population est surtout fonction de la migration d'une manière générale.

A ce sujet, Tall (2007) note : « *Le processus d'insertion des émigrés à Touba se déroule sous deux formes :*

- *Les émigrés quittent leur village pour déménager à Touba et partent ensuite à l'étranger ;*
- *Les émigrés partent directement de leur village vers l'étranger et construisent à Touba pour y déménager.*

*Certains villageois des régions de Thiès, Louga et Diourbel, vivant essentiellement des transferts financiers de leurs émigrés, ont abandonné leurs terres pour aller s'établir en totalité ou en partie à Touba. Le village a quelque fois gardé son nom d'origine en y accolant le nom de la ville sainte de Touba : Touba Wadane, Touba Massar...*

*Cette délocalisation de villages entiers est souvent faite sur la demande, voire sur la forte pression de leurs fils émigrés. A Touba au moins, il est plus facile de recevoir de l'argent convoyé de l'étranger par les réseaux informels, car la ville religieuse constitue un passage obligé des migrants mourides de retour au pays.*

*Le dynamisme commercial, le paradis fiscal et la protection des marabouts font de Touba un lieu privilégié de réinvestissement économique pour le migrant. Certains émigrés ont déménagé leurs familles à Touba et transformé leurs maisons à Dakar en investissement de rapport.*

*Par ailleurs, les marabouts sont à la base de l'organisation des voyages. Touba est alors un passage obligé pour obtenir le visa grâce à la densité des relations sociales qui s'y nouent ou s'y recréent. (...)*

*L'importance de la ville est telle qu'après Dakar, Touba est le seul lieu où les correspondants des émigrés peuvent retirer leurs transferts à partir des banques de la place... ».*

Cette situation s'explique par la prépondérance de Touba centre sur les autres localités. En effet, sur le plan socio-économique et religieux, Touba centre constitue un pôle d'attraction par excellence de la communauté rurale. Il dispose d'un hôpital de dimension nationale, de deux centres de santé dont l'un a été érigé en hôpital de niveau régional et de plusieurs postes de santé sans mentionner les infrastructures économiques comme les marchés, les abattoirs, les bureaux de poste avec un bon réseau routier (PLD de Touba, 2006 ; Lô, 2011).

A titre d'illustration, Thiam (2008) soutient: « *L'espoir de trouver une vie meilleure à Touba, mais aussi celui d'une absolution pour l'éternité- la cité sainte étant aussi considérée comme une terre de rédemption- ont finalement convaincu les migrants, déjà tentés à plusieurs reprises par la vie urbaine (migrations saisonnières), de faire le voyage définitif... ».*

Dans la même lancée, Thiam écrit (2008) : « *La ville qui a le plus subi l'attrait de Touba est celle de Diourbel. Si cette ville connaît... une certaine inertie, c'est surtout du fait de la migration de ses habitants... vers la ville sainte. Rappelons que dans l'imaginaire, la ville de Diourbel, comme celle de Mbacké, est considérée comme une « annexe » de la ville sainte de Touba et que par conséquent la vraie demeure pour un mouride, c'est Touba. ».*

Aussi, la péjoration climatique n'autorise que de faibles rendements agricoles. Ainsi, les populations ne trouvant plus leur compte dans l'activité agricole, migrent vers Touba centre à la recherche d'un meilleur revenu.

## CHAPITRE 5 : LES DONNEES ECONOMIQUES

La structure de la situation socio-économique de la CRTM révèle l'existence de trois secteurs d'activités que sont les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

La particularité de Touba sur le plan économique est la forte imbrication entre l'économie et la religion. Les manifestations religieuses qui se déroulent dans la ville sont aussi des moments d'intenses activités commerciales.

### 1- Le secteur primaire

#### 1.1- L'agriculture

Elle est basée sur les cultures de l'arachide, du mil, du niébé, du maïs, du sésame, de l'oseille et de la pastèque avec des rendements qui ne cessent de baisser. Par exemple, pour l'arachide, le rendement était de 1095 kg/ha en 1998 contre 995 kg/ha en 2001. La même observation peut être faite par rapport au mil dont le rendement était de 681 kg/ha contre 503 kg/ha en 2001. C'est la même chose concernant le niébé dont le rendement est passé de 370 kg/ha en 1998 à 200 kg/ha en 2001, soit une baisse de 170 kg/ha en l'espace de trois ans.

Par delà la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie, les baisses des rendements agricoles s'expliquent aussi par l'appauvrissement des sols, l'insuffisance de l'utilisation des semences de qualité, des engrais, des produits phytosanitaires et le faible niveau d'équipement.

Cette situation structurelle a fini par installer l'insécurité alimentaire et une pauvreté endémique chez les populations rurales notamment. C'est ce qui accentue le phénomène de l'exode vers Touba centre.

#### 1.2 - L'élevage

C'est un élevage de type extensif, caractérisé par des troupeaux de grande taille qui se déplacent en saison sèche comme en hivernage à la recherche de pâturage et de points d'eau.

Le système extensif ou système à faible niveau d'intrants est basé sur l'exploitation directe des parcours naturels, sans relation marquée avec l'exploitation agricole. Dans l'étude du CSE (2009 <sup>b</sup>), il est notamment précisé que ce « *système fait très peu recours à l'utilisation d'intrants agricoles, qui se limite généralement à la vaccination du bétail...* » Observons aussi que « *le système extensif a des effets négatifs sur l'environnement qui se manifestent notamment par le surpâturage dû à l'existence de gros effectifs autour des points d'eau.* »

Il se pratique dans les périphéries Nord et Sud de la communauté rurale, c'est-à-dire cette partie de la localité qui s'ouvre sur Louga, Linguère et Kaffrine, domaine par excellence de l'élevage au Sénégal.

Les potentialités du sous secteur sont de deux ordres :

- disponibilité spatiale au Nord avec de vastes superficies de pâturage ;
- potentialités hydrauliques fournies avec plusieurs forages (réseau de 19 forages disséminés dans la communauté rurale), puits et autres points d'eau intermittents comme les mares.

Cependant, un certain nombre de contraintes pèsent sur le développement du sous secteur de l'élevage. Ces contraintes ont pour nom :

- le manque d'infrastructures (parc de vaccination) ;

- l'appauvrissement des terres de pâturage ;
- l'absence ou la difficulté d'accès de crédit bancaire pour les éleveurs ;
- l'insuffisance d'abattoirs modernes et d'aires d'abattage pour un contrôle rigoureux de la qualité de la viande ;
- les conflits incessants entre éleveurs et agriculteurs au sujet des couloirs de passage des parcours naturels du bétail ;
- le vol de bétail et les abattages clandestins qui constituent un grand fléau pour le secteur ;
- le manque de moyens du personnel d'encadrement technique.

Pourtant, le cheptel constitue un élément très important dans l'économie de Touba du fait des manifestations religieuses. Le revenu de la vente des animaux sur pieds est fourni essentiellement par les bovins (les bovins mâles procurant près des 2/3 des revenus), par les ovins (forte domination des ventes de moutons à près de ¾ notamment durant les périodes de tabaski) et par les caprins (les boucs et les chèvres).

## 2- Le secteur secondaire

Il est formé des sous secteurs de l'industrie, des mines et de l'artisanat. Mais un secteur embryonnaire qui n'a aucun rapport avec le secteur primaire.

### 2.1- L'industrie

Le tissu industriel est presque inexistant pour une localité dont la population avoisine le million d'habitants. Cela constitue un grand handicap du point de vue de l'accès à l'emploi surtout pour les jeunes. C'est une industrie qui se réduit aux PME/PMI qui, elles, non plus, ne sont pas bien développées dans la ville.

A *Darou Khoudoss*, on note la présence d'une usine de glaces qui emploie une dizaine de personnes pour une production moyenne de 784 barres/jour. La production de glaces constitue une activité extrêmement importante pour la conservation du poisson et de la viande dans les différents marchés de Touba et des localités voisines. Les boulangeries, aussi, ont des besoins énormes en glace, l'un des intrants dans la production de pain.

Toujours à *Darou Khoudoss*, nous notons la présence d'une huilerie qui est beaucoup plus une usine de décorticage d'arachide. Il y a aussi la fabrique de carreaux de *Darou Miname*.

A *Dalla Ngabou*, il y a la présence d'un centre emplisseur de gaz butane (Touba gaz) du groupe Diprom qui possède en même temps un certain nombre de station de service. Cet emplisseur de gaz est la seule véritable unité industrielle de Touba.

### 2.2- Les mines

Les principales ressources sont le sable de dune, la latérite et l'argile, mais c'est le sable de dune qui fait l'objet d'une forte exploitation<sup>1</sup>.

Dans la région de Diourbel, on compte plus d'une dizaine de carrières de dunes de sable, mais seules trois ont fait l'objet d'une ouverture régulière et légale. Ces carrières en question se trouvent à Diourbel, Mbacké et Bambey. Le reste des sites se trouve dans la CRTM et échappe au contrôle des services compétents. Même si l'exploitation des mines n'est pas une compétence transférée, mais selon Mactar Faye (2012), Secrétaire général de l'ADECABAT, les camions de sable s'acquittent d'une taxe auprès du Conseil Rural : les camions 8 et 16 m<sup>3</sup> paient 17 500 FCFA par mois et les camions de 20 m<sup>3</sup> 1000 FCFA par jour.

<sup>1</sup> Entretien avec Mactar Faye, Secrétaire général de l'Association des employés de camions bennes de Touba (ADECABAT), au siège de la dite Association, le 25/09/2012 2012

La latérite est présente sous forme de gisement dans la zone de Taïf. Par rapport à la qualité, elle ne répond pas aux normes requises lorsqu'il s'agit de grands chantiers comme les routes<sup>2</sup>.

### **2.3- L'artisanat**

Les activités artisanales restent développées à Touba. Cela s'explique par les innombrables possibilités d'écoulement offertes par la cité sainte. L'artisanat occupe une place centrale dans l'économie avec la multiplication des entreprises informelles. C'est un artisanat qui se partage en trois sections : la production, l'art et les services. Tous les corps de métiers sont présents : du travail de fer, de l'aluminium, de l'argent, de l'or, du bois, du tissu et du cuir.

En plus de sa vocation économique, l'artisanat assure une fonction sociale cruciale. C'est un sous secteur dont les potentialités en termes d'emploi sont considérables. Beaucoup de jeunes, ayant abandonné l'école, trouvent leur salut dans les activités artisanales. Même si plus de trois artisans sur quatre inscrits sur les fichiers de la Chambre des métiers de Diourbel sont des hommes, néanmoins l'artisanat est un lieu de promotion féminine. Les dames se singularisent avec la production d'huile et des objets de parure, les métiers de teinture, de couture et de tissage des pagnes traditionnels (ANSD, 2009).

En effet, l'artisanat constitue un facteur important pour la relance de certaines activités comme l'agriculture et le transport. Dans le domaine de l'agriculture, nous pouvons noter la production et la maintenance de certains matériels agricoles (semoirs, machines à labourer, décortiqueuses). Dans le domaine du transport, nous pouvons évoquer la production et la maintenance des charrettes, moyen de locomotion par excellence dans les relations ville campagne (RVC). A Touba, les charrettes sont un moyen de transport omniprésent, fortement utilisé par les populations dans tous leurs déplacements.

Malgré le dynamisme des acteurs, l'artisanat reste confronté à de sérieuses contraintes qui pèsent lourdement sur son développement. Ces contraintes ont pour nom :

- l'absence d'un village artisanal capable de regrouper tous les artisans installés anarchiquement un peu partout dans les marchés ;
- le faible niveau d'équipement des ateliers dont le peu de matériels disponible est rudimentaire et vétuste ;
- le faible niveau de qualification professionnelle des artisans ;
- l'exiguïté et l'insalubrité des ateliers et les dures conditions de travail des artisans s'exposant facilement à des blessures ;
- les difficultés d'accès aux soins en cas de blessure ou de maladie ;
- le faible niveau de compétitivité des produits artisanaux face à l'importation massive des produits manufacturés surtout chinois ;
- les difficultés d'accès au crédit pour l'approvisionnement en matières premières et l'acquisition de matériels de travail comme les machines ;
- les difficultés d'approvisionnement en matières notamment en aluminium et en charbon de bois, ce problème se pose de plus en plus en ce qui concerne l'aluminium acheté par les Indiens et les Chinois par le canal des ferrailleurs ;
- les difficultés en matière d'organisation et de promotion des produits et services artisanaux du fait de l'absence de foires régionales

---

<sup>2</sup> Entretien avec Mactar Faye en 2012, le 25/09/2012

Les artisans méritent d'être fortement accompagnés par l'Etat en termes de formation, d'organisation, de financement et de promotion en vue de sa relance. Cela aiderait à l'écoulement beaucoup plus facilement des produits d'artisanat.

### 3- Le secteur tertiaire

C'est un secteur qui ne cesse de gagner du terrain et reste le poumon de l'économie de la ville de Touba. Il comprend quatre sous secteurs que sont le commerce, le transport, la poste, les télécommunications et les finances. Ces sous secteurs constituent pour l'essentiel des appuis à la production économique.

#### 3.1 – Le commerce

C'est un secteur en pleine expansion dont le développement est à mettre en relation avec la croissance fulgurante de Touba et la désaffection des terres agricoles au profit des activités commerciales.

Les établissements commerciaux sont composés, pour l'essentiel, de structures de commerce de détail et de gros, de boulangeries, de stations d'essence, de pharmacies, de superettes et de marchés permanents et hebdomadaires, sans oublier les dépôts de gaz, les quincailleries et les commerces de pièces de rechange pour véhicule.

**Tableau 5 : Répartition des établissements commerciaux de la région de Diourbel en 2009**

Département /ville	Structure de détail	Boulangerie	Pharmacie	Station essence	Superette /épicerie	Marché permanent	Marché hebdo	Total
Bambey	162	5	3	4	2	2	12	190
Diourbel	354	15	8	6	5	3	10	401
Mbacké	254	10	4	7	3	1	9	288
Touba	Nd	90	11	20	19	11	Nd	151
Total	770	120	26	37	29	17	31	1030

Source : ANSD, 2009

Le commerce est plus développé à Touba centre que dans le reste de la communauté rurale. Rien que dans Touba centre, on compte plus d'une dizaine de marché (cf. Tableau 6) dont le plus grand est, incontestablement, le marché « Ocass ».

C'est un marché de « tout venant » qui n'a pas une spécialité propre. Les secteurs d'activité sont variés : l'électroménager, les matériaux de construction, les denrées alimentaires de consommation courante et l'habillement.

Le marché compte environ 1495 cantines et souks et 53 lots (avec une moyenne de 15 places par lot). La location de ces équipements marchands procure beaucoup de recettes au Conseil Rural de Touba selon le délégué du marché Seyni Dieng (2011). La location des tables varie entre 1000FCFA et 2500FCFA, celle des souks est fixée à 4000FCFA et celle des cantines maintenue à 5000FCFA.

D'après son délégué Seyni Dieng, le problème de ce marché est son extension sans limite qui le rend de plus en plus incontrôlable. L'autre problème dont il souffre est celui du ramassage irrégulier des déchets. Il existe un endroit du marché appelé place « Ndiobènetaye » qui sert de point de stockage aux déchets. Les commerçants peuvent s'y rendre et jeter leurs déchets.

Le problème de ce point de collecte est son exigüité et sa localisation au cœur du marché. Toute sorte de déchets y est jetée, si bien que cela dégage une odeur pestilentielle pendant toute l'année. Les vendeurs de légumes sont installés à ses flancs.

**Tableau 6 : Liste des marchés et foirails structurés de Touba**

<b>Identification</b>	<b>Localisation</b>	<b>Fréquence et fonctionnement</b>
Occas	Touba-Mosquée	7 jours/7
Ngiranène (poisson)	Ngiranène	7 jours/7
Mame Binta	Darou Miname	7 jours/7
Guédé Bousso	Guédé-Bousso	7 jours/7
Darou Khoudoss	Darou Khoudoss	7 jours/7
Mame Diarra	Madiyana	7 jours /7
Gare bou Ndaw (arachide)	Touba-Mosquée	7 jours/7
Dianatou	Dianatoul Mahwa	7 jours/7
Darou Marnane	Darou Marnane	7 jours/7

Source : Rapport compilé, APROSEN, 2011

Le marché de Darou khoudoss peut être considéré comme le 2<sup>ème</sup> grand marché de Touba. Il se caractérise par les relations ville campagne (RVC) en ce sens que c'est un lieu d'échange d'un rare dynamisme entre la ville et les populations villageoises.

Le marché de Ngiranène, naguère spécialisé dans le commerce du poisson, est aujourd'hui en chantier. Il sert de dépotoirs d'ordures aux populations environnantes (Cf. photo 15).

Quant au marché Mame Diarra, il est occupé à plus de 75% par des artisans cordonniers qui ont fini de transformer « *leurs cantines en ateliers.* » Le problème de ce marché est l'utilisation des produits toxiques qui sont très inflammables. C'est pourquoi il est considéré comme « *un véritable facteur d'incendie du fait de la grande masse de déchets inflammables qu'il génère et qui sont très mal pris en charge (déposés le long de la route)* » (APROSEN, 2011 d).

Au total, le commerce bénéficie de plusieurs atouts dont les deux les plus essentiels sont le poids démographique sans cesse grandissant et la dimension à la fois régionale, nationale et internationale de Touba en tant que capitale du mouridisme. Néanmoins, le commerce reste confronté à des problèmes liés aux insuffisances notées en matière d'organisation et de gestion sur tous les plans.

Il y a une sorte de laisser-aller qui ne dit pas son nom et qui caractérise le secteur. A cela s'ajoute l'attraction excessive exercée par les marchés sur les populations. Faute de place, les gens s'installent carrément sur la voie publique pour écouler leurs marchandises.

Cette sorte d'anarchie s'explique par l'organisation des « *Ziarras* » qui sont des moments d'intenses déplacements dans la ville.

### **3.2 – Le Transport**

C'est un sous secteur dynamique dans lequel les émigrés ont massivement investi. Son développement est lié aux échanges intra communautaires d'une part et d'autre part aux échanges extra communautaires.

En effet, nombreux sont les mourides qui se rendent à Touba pour effectuer un « *Ziarra* » ou pour prendre part à une manifestation.

Selon une étude récente, pendant le grand *Magal*, c'est quelque 110 000 véhicules qui transportent les 3,1 millions de pèlerins présents à Touba et à Mbacké (Lô, 2011).

Les déplacements de personnes sont assurés par des taxis urbains, des charrettes et des bus « Tata ». Les moyens tractés restent un mode de transport très prisé par les populations.

Aussi, soulignons l'inadéquation de la charrette comme moyen urbain de transport de personnes. Elle répond mieux au transport de marchandises.

Touba dispose d'un réseau routier plus ou moins dense, car l'essentiel des investissements de l'Etat et des autorités religieuses dans ce domaine reste concentré dans Touba centre. On y compte quatre principales routes bitumées reliant la cité sainte aux autres villes du Sénégal.

Ce sont :

- Touba- Diourbel
- Touba- Kébémér
- Touba- Kaffrine
- Touba- Linguère

D'autres routes bitumées existent et relient Touba centre à d'importantes localités de renom de la communauté rurale. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Touba- Taïf
- Touba- Bélel
- Touba- Bogo
- Touba- Khelcom (région de Kaffrine)

Aussi Touba dispose d'une rocade communément appelée corniche, qui sert à désengorger le trafic urbain pendant les grandes cérémonies religieuses et d'une autoroute permettant aux voyageurs de ne plus passer par Mbacké.

Grâce à sa position de carrefour, il ne pose pas de grand problème pour se rendre à Touba. Le transport inter urbain y est assuré par les cars « Ndiaga Ndiaye », les taxis 7 places et les bus de 60 places. Ces moyens de transport sont vétustes et les chauffeurs ne respectent pas, parfois, les règles élémentaires de sécurité routière. C'est pourquoi ils sont l'objet de fréquents accidents. Aujourd'hui, un programme de modernisation du parc automobile est en cours de réalisation. Il consiste à introduire dans le réseau des dizaines de bus « Tata » pour le transport urbain.

A propos du transport ferroviaire, il a perdu son lustre d'antan. Pendant longtemps, il avait monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Avec les programmes d'ajustement structurels (PAS), ce mode de transport a été abandonné. L'embranchement Touba-Diourbel (47km) n'est utilisé que pendant le grand *Magal*.

Il y a une certaine nécessité de rouvrir la ligne du chemin de fer Dakar-Touba même s'il faut confier son exploitation à un opérateur privé. Non seulement cela va amoindrir considérablement les accidents de la route, mais aussi et surtout va améliorer l'approvisionnement des marchés de Touba.

Le transport est un axe important de développement économique de Touba. C'est pourquoi, il semble essentiel d'améliorer l'intégration entre Touba et son hinterland par la construction de routes et de pistes afin de corriger l'inadaptation des conditions d'accueil des gares routières.

Il y a lieu de réglementer le transport par charrette, source d'une certaine anarchie. Une grande gare routière est en construction depuis longtemps, mais reste toujours inachevée.

### **3.3 – Poste et télécommunications**

La CRTM dispose de deux bureaux de poste dont le 1<sup>er</sup> est créé en 1971 et le second est spécialisé finances au même titre que les banques. Aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> bureau est sous dimensionné par rapport au poids démographique de la ville.

Ces bureaux de poste restent dynamiques avec un nombre assez important de transferts qui s'y effectuent. Régulièrement des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés à ces bureaux. Toutefois, c'est à l'approche du grand *Magal* que le plus important nombre de mandats est payé.

A ce sujet, le responsable du bureau Post-finance (2011) affirme : *«Touba est une localité qui enregistre une importante population qui vit à l'étranger. Un mois avant la célébration du magal, nous recevons beaucoup d'argent par transfert provenant de Dakar et de l'étranger du pays.»*

Chaque jour, 50 à 60 mandats sont payés par ce bureau. Cela constitue une somme variant entre 10 à 20 millions de Francs CFA. Notons, néanmoins, que ces bureaux font l'objet d'une forte concurrence de la part des autres réseaux de transfert et de paiement qui travaillent en synergie avec les banques (Lô, 2011).

Du fait de cette concurrence, la Poste a amélioré la qualité de ses services offerts aux usagers en mettant en place de nouveaux produits comme le compte local et le paiement de mandat fax.

Le réseau téléphonique est extrêmement dense ; il est le 2<sup>ème</sup> après celui de Dakar. La densité du réseau s'explique surtout par le développement de Touba. Le taux d'immigration est très important dont l'une des conséquences est l'explosion des besoins de communication.

### **3.4 – Les finances**

C'est un sous secteur qui ne cesse de se développer à l'image de l'expansion fulgurante de la ville. Il présente des atouts certains liés au développement du commerce, des affaires et à l'afflux des capitaux venant de l'étranger.

Aujourd'hui, toutes les banques, les caisses d'épargne et de crédit ont ouvert des bureaux à Touba, car c'est le deuxième plus grand marché du Sénégal.

Cependant, soulignons que le sous secteur des finances est confronté à des contraintes non négligeables. Celles-ci sont liées à la réticence des populations à traiter avec les banques, à leur méfiance de l'emprunt et au caractère informel des activités économiques.

Dans le cadre du grand *Magal* de Touba, ce sont plusieurs milliards de FCFA qui sont dépensés à la fois par les pèlerins, les autorités religieuses de Touba et l'Etat. Les diverses institutions bancaires de la ville facilitent la circulation de ces flux d'argent.